

**ATELIER REGART
2024 – 2025**

**Atelier de pratique artistique
Dessin, couleurs et arts plastiques**

Étage du 51 rue du général de Gaulle à Briec avec accès direct par escalier sur le parking
06 79 78 73 56
annie.burban1@orange.fr

**RENTRÉE : lundi 14 septembre 2024
Fin des cours mi-juin 2025**

Nom, prénom et date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

(obligatoire : numéros de portables des parents)

Courriel :

À remplir et à apporter avec le règlement (après la première séance d'essai pour les nouveaux)

**Cours de dessin et arts plastiques
sur les thèmes variés des arts et des cultures du monde.**

**À partir de 7 ans (entrée au cp requise)
Cocher l'horaire choisi selon l'âge de l'enfant.**

7/8 ans : lundi de 17h à 18h

Tarif : 160 € +30 € participation au matériel
3 chèques de 65 € + 65 € + 60 € à l'ordre de Madame Pennanec'h-Burban
Débit : octobre, janvier, avril

9/10 ans : jeudi de 17h à 18h30

Tarif : 190 € / an + 35 € participation au matériel
3 chèques de 80 € + 75 € + 70 € à l'ordre de Madame Pennanec'h-Burban
Débit : octobre, janvier, avril

J'essaie de constituer des groupes homogènes quant à l'âge des enfants mais ça n'est pas toujours possible en fonction des disponibilités des uns et des autres.

Tout le matériel est fourni. Amener une blouse qui restera à l'atelier dans le casier de l'enfant.

L'ouverture d'un cours est soumise à un nombre suffisant d'inscriptions : 6 enfants au minimum et 8 au maximum .

À partir de 11 ans (entrée au collège requise)

Cours de dessin et couleurs : choix libre dans la bibliothèque d'images de l'atelier .: copie d'images, de peintures, d'estampes, de photos, composition, dessin d'observation, croquis, etc. Toutes techniques de dessin, encres de couleur, pastels, aquarelle, gouache, acrylique avec accompagnement personnalisé.

+ travaux dirigés pour développer l'imaginaire et la culture artistique.

Cocher l'horaire choisi

Collégiens et lycéens :

Mercredi : 15h45 – 17h45

Vendredi : 17h – 19h

Tarif :

230 € / an + 35 € / an de participation au matériel

3 chèques de : 90€+90€ et 85 € à l'ordre de Madame Pennanec'h-Burban

Débit : octobre, janvier, avril

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés sauf exception.

Le paiement versé à l'artiste enseignante et la participation au matériel sont perçus pour l'ensemble des séances de l'année (le paiement échelonné est une facilité de paiement pour le budget des familles) même en cas d'absence de l'enfant ou d'abandon en cours d'année. Il n'y a pas de remboursement possible une fois la première séance effectuée.

3 euros sont prélevés sur la participation au matériel pour cotiser à l'association Regart.

Vigilance sanitaire : pour le respect de la santé de tous, merci de ne pas venir en cours avec des symptômes contagieux (rhume, toux, fièvre).

« La politesse, la gentillesse, la courtoisie sont des qualités surannées, dévaluées, alors qu'elles impliquent, en réalité, le respect d'autrui. »

René Barjavel

N'hésitez pas à me prévenir de vos absences ;-)

Coordonnées de l'artiste enseignante :

Annie Pennanec'h-Burban

Courriel : annie.burban1@orange.fr

Tél : 06 79 78 73 56

Site web : <https://atelierspennanech.wixsite.com/annie>

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Autorisation de diffusion

Nous soussignés, monsieur.....ou madame.....représentants légaux, autorisons la prise de vue à titre gratuit et l'utilisation des photos de notre enfant dans un but pédagogique, éducatif ou créatif.

Nous autorisons la fixation matérielle de ces photographies par tous les procédés techniques.

Nous attestons avoir pris connaissance du fait que nous disposons d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données concernant notre enfant.

Date :

Signature